

CHRONIQUE

Savez-vous quelles sont les règles de sécurité en transport scolaire?

Que les élèves soient transportés à leur école par autobus scolaire, qu'ils utilisent leur vélo ou qu'ils marchent (transport actif), la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) met tout en place pour assurer la sécurité des élèves. Rappelons que la CSSMI compte près de 22 000 élèves transportés quotidiennement en autobus ou en berline et plus de 11 000 élèves marcheurs. Il est donc important pour les parents de revoir avec leur enfant les règles de sécurité en vigueur. Voici les principaux conseils à retenir :

Transport scolaire

- attendre sur le trottoir ou l'accotement l'arrêt complet de l'autobus;
- prendre un contact visuel avec le conducteur s'il faut traverser la rue;
- vérifier si les feux intermittents sont allumés avant de monter;
- être déjà en ligne en prévoyant faire monter les plus jeunes en premier;
- monter calmement à bord de l'autobus;
- respecter les consignes du conducteur;
- rester assis durant toute la durée du trajet;
- demeurer assis jusqu'à l'arrêt complet du véhicule;
- descendre calmement sans bousculer les autres;
- s'éloigner rapidement du véhicule aussitôt descendu.

La CSSMI encourage ses élèves qui habitent près de leur école à s'y rendre à pied ou à vélo. Le transport actif encourage chez les élèves une forme d'activité physique agréable et peut s'effectuer en toute sécurité. Lorsque les élèves marchent pour se rendre à l'école, les parents n'ont pas à utiliser leur voiture, ce qui favorise un environnement plus sain et sécuritaire. Plusieurs villes au Québec ont d'ailleurs adhéré au programme « À pied, à vélo, ville active » de Vélo Québec.

Transport actif (à pied ou à vélo)

- être accompagné d'un adulte ou d'un groupe d'élèves;
- emprunter les trottoirs pour la marche ou les corridors scolaires déjà aménagés, si possible;
- utiliser la piste cyclable en vélo;
- porter un casque protecteur en vélo;
- respecter les consignes du brigadier scolaire;
- traverser les intersections en regardant à gauche, à droite et encore à gauche.

Des outils à consulter en ligne

Guide d'utilisation du transport scolaire

Les parents sont invités à consulter ce guide sur le site Internet de la CSSMI – www.cssmi.qc.ca aux sections *PARENTS* et *TRANSPORT SCOLAIRE*.

Capsules Web à visionner

Avec leur enfant, les parents peuvent visionner les capsules Web sur les consignes de sécurité en transport scolaire et en transport actif, également accessibles sur le site Internet de la CSSMI.